Projet pédagogique 2025

multi-site

Chapi - Chapo

L'Ilot Z'Enfants

Organisateur : **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE MAYENNAIS**

1 Grande Rue – 53120 GORRON

Tél. : 02 43 08 47 47

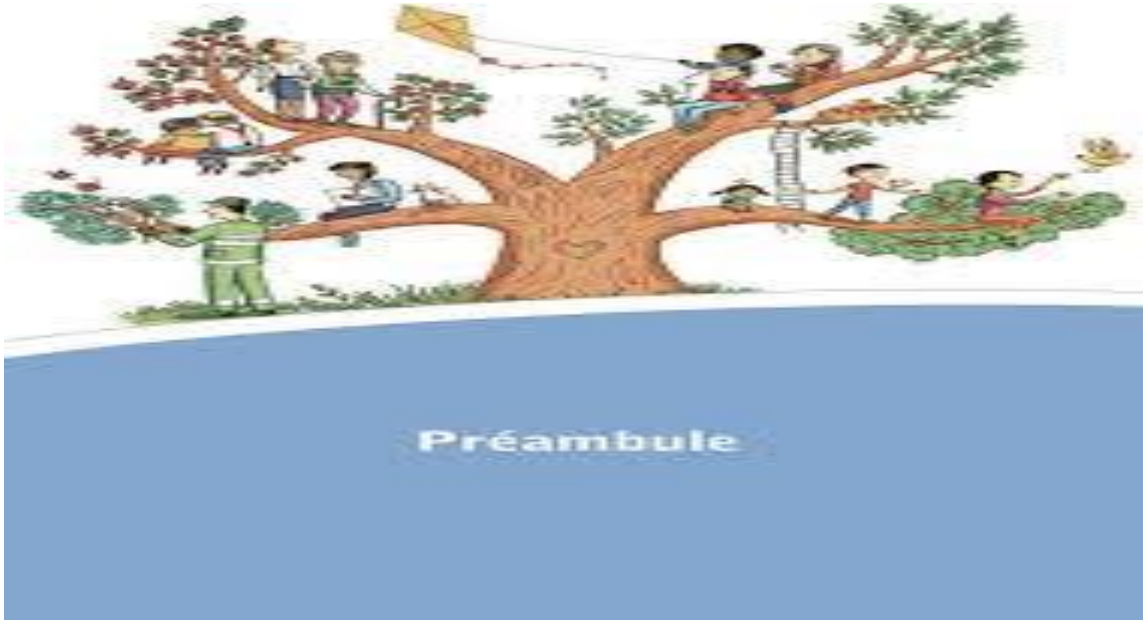

Elaboré en commun les directrices de chaque accueil de loisirs on en projet un but de définir les orientations pédagogiques de l'équipe de l'accueil de loisirs Chapi- Chapo et L'ilôt aux enfants. Nous considérons comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants. Il est élaboré en lien avec les orientations éducatives définies par la Communauté de Communes du Bocage Mayennais. C'est un document de travail, et à ce titre un outil de référence pour toute personne travaillante, régulièrement ou occasionnellement sur l'accueil de loisirs. Tout animateur embauché sur l'accueil devra en prendre connaissance et marquer son adhésion. Ce document est consultable par tous : parents, équipes, partenaires… Il est à demander au centre de loisirs où il est affiché.

Organigramme

Communauté de Communes du Bocage Mayennais Gorron

Président Commission jeunesse

LESTAS Bruno

Coordinatrice enfance-jeunesse

GRELLIER Christelle

Directrices

RIDEREAU Patricia – CARRE COURTEILLE Françoise

Animatrices vacances

PAILLARD Justine (CAP Petite enfance)

LANDEMAINE jade , RENARD Marine CAP (Petite enfance)

RIAND Régiana (BAFA)

Animatrices vacataires

Animatrices mercredis

RIAND Régiana (BAFA)

LANDEMAINE Jade , RENARD Marine CAP (Petite enfance)

PAILLARD Justine (CAP Petite enfance)

Animatrices vacataires

Fonctionnement des structures

Nos accueils ont pour but d'accueillir à la journée ou demi-journée des enfants de 3 à 11 ans et proposer des activités de loisirs adaptés aux enfants durant les mercredis et les vacances scolaires. Ils sont ouverts aux enfants du bassin de vie de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

Accueil de Loisirs «L'ilot Z'enfants »

67 rue ambroise de loré

53300 OISSEAU

02 /43/ 00/ 13/ 95 alsh.oisseau@gmail.com

Accueil de Loisirs « CHAPI-CHAPO »

14 Lotissement Vauboire

53100 CHATILLON SUR COLMONT

06/58/58/25/87

francoisecarre@bocage-mayennais.fr

Les horaires de chaque centre

L'accueil de loisirs fonctionne de 9 h à 17 h pendant les vacances scolaires

Pour répondre aux besoins des parents, un péricentre a été mis en place :

- Chatillon sur Colmont 7 h 30 jusqu'à 9 h et de 17 h à 18 h30/19h45 .
- Oisseau : 7h30 jusqu'à 9 h et de 17 h à 19h00.

<u>Un supplément de : 0,50€</u> à partir de 18h00 pour chaque ½ heure a

été mis en place par la CCBM.

Les inscriptions :

- Les inscriptions se font uniquement via le portail famille si vous n'avez pas reçu votre code ,contacter votre centre. Vous pouvez télécharger le guide portail famille si après.
- Elles sont prises dans l'ordre d'arrivée.
- L'inscription doit se faire au plus tard le lundi (à 12h) pour réserver un mercredi et le vendredi précédent la dernière semaine avant les vacances pour les vacances. Passé ce délai, les enfants sont accueillis dans la limite des places disponibles (le repas n'est pas garanti).
- Les absences non signalées 72h ouvrées à l'avance seront facturées.
- Pour toute première inscription il vous faudra compléter un dossier d'inscription, une fiche sanitaire, et y joindre les documents ci-après (l'assurance extrascolaire de l'année en cours, la photocopie du carnet de vaccination, et l'attestation de quotient familial)

L'ensemble des centres de loisirs accueillent vos enfants à la journée ou à la demi-journée, avec la possibilité de prendre le déjeuner sur place. Un temps sieste est organisé pour les plus jeunes.

Constitution du dossier :

- carnet de vaccination de l'enfant à jour.
- Numéro de Sécurité Social ou autre régime du parent responsable-
- Numéro d'allocataire CAF / MSA
- Attestation d'assurance extrascolaire.
- PAI (**Projet d'Accueil individualisé)**

Les dossiers sont à renouveler dans leur intégralité au mois de septembre de chaque année.

Depuis cette année un règlement intérieur a été mis en place. Il sera distribué à chaque famille afin qu'ils puissent en prendre connaisance et le signer.

Tarifications :

Mode de tarification	Grille de tarif 2025 au quotient familial						
	000 à 499	500 à 699	700 à 899	900 à 1049	1050 à 1199	1200 à 1399	1400 et +
Journée (vacances)	5,74 €	6,10€	6,45 €	6,80 €	7,15 €	7,51 €	7,86 €
1/2 journée (vacances)	2,87 €	3,04 €	3,22 €	3,39 €	3,57 €	3,74 €	3,94 €
journée (mercredi)	4,03 €	4,28 €	4,51 €	4,75 €	5,01 €	5,25 €	5,48 €
1/2 journée (mercredi)	2,03 €	2,14 €	2,26 €	2,39 €	2,50 €	2,62 €	2,75 €
semaine complète	27,26 €	28,94 €	30,63€	32,29 €	33,98 €	35,65€	37,33 €
semaine 4 j (1 férié)	21,83€	23,17€	24,50€	25,83€	27,18 €	28,51 €	29,85€
accueil péri centre à partir de 18h	0.50 € la demi-heure						

Modalités de paiement

Les paiements des factures des accueils de loisirs, plusieurs choix :

1. Le règlement par la poste
2. Régler en **espèce** (jusqu'à 300€)
3. Demander le **prélèvement automatique**.
4. **Régler en ligne** grâce aux références TIPI
5. Bons MSA
6. ANCV, les tickets CAF et les chèque CESU sont acceptés

LIEUX ET ENVIRONNEMENT

Les locaux

CHATILLON

Les salles d’activités se trouve dans l’enceinte de la salle communale .

- Un hall d’entrée :
- Penderie.
- Sanitaires .
- Cuisine.
- La salle d’activités.
- Salle en plus si besoin.
- Espace de Jeux privé cloturé.
- Cantine.

OISSEAU

- Un hall d’entrée :
- Penderie.
- Sanitaires .
- La salle d’activités.
- Espace extérieur cloturé.
- cantine .

Que trouve t-on dans nos commune et à proximité de nos commune ?

Terrain de football/multi-sports

Espace culturelle à Gorron

Centre d'art de Pontmain

Bibliothèque

Piscine Gorron

Cinéma

Sentier pédestre Gorron

Terrains de tennis et basket

MARPA

EPAHD

Jardin des Renaudies

Le projet éducatif CCBM s'appuie sur 4 grandes valeurs :

Rechercher le bien-être des enfants et des jeunes, aider à leur épanouissement.

- Respecter le rythme de l'enfant.
- Offrir des accueils de qualité.

Favoriser l'ouverture d'esprit et le développement des connaissances et des compétences de chacun.

- Proposer et offrir des activités diversifiées.
- Favoriser l'accès pour tous aux activités.

Dépasser l'individuel au profit du collectif avec la promotion de la notion de citoyenneté.

- Impulser une dynamique communautaire.
- Optimiser les ressources du territoire.
- Mutualiser les offres.
- Découvrir les-règles de la vie en société

Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité).

- Faire émerger la démarche de projet chez les enfants.
- Favoriser la prise de responsabilité en réfléchissant sur la nature de la responsabilité et sur les moyens humains donnés.
- Impliquer les enfants et les jeunes dans la vie quotidienne de l'accueil de loisirs.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

RECHERCHER LE BIEN ÊTRE DES ENFANTS, AIDER A LEUR EPANOUISSEMENT.

Favoriser l'autonomie de l'enfant

- Donner la possibilité à l'enfant de grandir. Cette progression doit se faire lentement au rythme de l'enfant, le rendre acteur de ses loisirs. Il doit participer à la préparation ou au rangement des activités dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.
- S'habiller et se déshabiller seul
- Privilégier des camps pour que les enfants s'investissent et se responsabilisent dans la vie quotidienne.

Découvrir un milieu différent de celui de l'école.

- Se libérer du rythme de travail habituel, prendre son temps, privilégier un rythme de vie détendu et apaisant.
- Aménager les locaux différemment par la mise en place d'une décoration.
- Laisser l'enfant maître de ses jeux et de son temps en dehors du cadre des horaires imposées.

Favoriser l'expression, la communication et les échanges au sein de la collectivité.

- Proposer des inter-centre.
- Etablir un réseau entre centre et structures (cinéma, points culturels.)

En instaurant des règles de vie à l'intérieur comme à l'extérieur du centre

- Entre les enfants
- Entre les enfants et les animateurs
- Entre animateurs

Ces règles permettent aux enfants de savoir ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire tout en respectant l'autre de vivre ensemble

En amenant l'enfant à être acteur de sa journée, tout en respectant ce qui l'entoure et lui-même

- Respect des locaux
- Respect du matériel
- Assurer un accueil personnalisé de chaque enfant en prenant le temps de discuter avec et ses parents.
- Un accueil chaleureux et convivial permettra aux parents de se familiariser avec l'équipe d'animation et d'établir des relations de confiance.
- Les règles de vie et le respect sont des valeurs primordiales elles seront établies et mise en place par l'équipe d'animation avec les enfants et seront affichés au vu de tous.
- Les enfants pourront s'exprimer et donner leur point de vue sur la vie du centre dans la limite du raisonnable le négociable et le non négociable.
- Relations avec les parents : projet pédagogique en vue à l'accueil de loisirs des temps d'écoute.

<u>Assurer la sécurité physique et affective des enfants.</u>

- De jeunes enfants peuvent être peu familiarisés à la vie en groupe, l'enfant ne doit pas se sentir abandonné par ses parents. La séparation peut être source d'angoisse aussi bien pour les parents que l'enfant.

- Les enfants peuvent venir visiter l'accueil avec les parents avant sa première venue. Ils vont découvrir un monde inconnu pour eux : faire la connaissance de nouveaux enfants, de nouveaux adultes,de nouveaux locaux et de nouvelles règles de vie. Ils doivent se créer des repères.

- Les enfants doivent trouver leur place au sein d'un groupe. Ils ne doivent pas se sentir à l'écart.
- L'animateur devra faire preuve de disponibilité, d'une capacité d'écoute, pour gérer les problèmes liés à la vie collective (disputes, difficultés de partage, souffre-douleur), il pourra être aussi en capacité de dispenser les soins et alerter les secours en cas de besoins

FAVORISER L'OUVERTURE D'ESPRIT ET LE DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES DE CHACUN.

Faire découvrir à l'enfant ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques.

- L'accueil de loisirs a choisi d'articuler les programmes d'animation autour de thèmes riches et ouverts qui structurent les mercredis et les vacances. Les activités seront adaptées aux différentes tranches d'âge.
- Les activités seront diversifiées : détente, sportive, artistique, culturelles et toute autres activités pouvant se connaitre et avoir certains centres d'intérêts.
- Le programme d'activité est conçu par l'équipe mais reste une proposition.

Découvrir et respecter les richesses de l'environnement naturel et humain.

- L'accueil de loisirs est un lieu de rencontres, il réunit pour la commune de Chatillon des enfants de l'école publique et privé.
- L'utilisation de matériaux naturels ou de récupération pour des ateliers

DEPASSER L'INDIVIDUEL AU PROFIT DU COLLECTIF AVEC LA PROMOTION DE LA CITOYENNETE

- Participer aux activités proposées par les différentes structures de la commune (Point-lecture,) sportives (ping-pong, foot…)
- Associer des intervenants aux compétences particulières (musique, sportives, artistiques.)
- Découvrir le milieu grâce à des activités spécifiques (jeux de piste,)
- Organisations de camps pour un public de 5 à 11 ans.

- Lorsqu’un enfant a fini avant les autres, lui proposer d’aider les autres.si il le souhaite.

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L’AUTONOMIE DE L’ENFANT DANS LE RESPECT DES BESOINS DES CARACTERISTIQUES DE CHAQUE AGE.

- L’équipe privilégiera les projets conçus et imaginés par les enfants et leurs donnera les moyens de les réaliser.
- Les enfants participeront aux activités de la vie en communauté (dressage de la table, nettoyage après les activités…)
- Aménagement des espaces en fonction de l’âge des enfants (mobilier, jeux...)
- Rangements faciles pour tous.
- Décoration des locaux.
- Pour que chacun puisse trouver sa place au sein de l’accueil de loisirs, les règles de vie doivent être respectés. Ses règles de vie seront mises en place avec les enfants.
- Des temps libres seront mis en place afin que l’enfant prenne ses propres initiations.
- Faire attention aux besoins de l’enfant en assurant sa sécurité physique, morale et affective en intégrant l’objet fétiche.
- Les enfants devront pouvoir s’exprimer et donner leur avis sur la vie du centre. Par exemple, ils peuvent choisir le thème pour les vacances.
- Une sieste pour les plus petits est proposé.

LES MOYENS HUMAINS

LES ROLES

Les directrices

- Elabore ensemble le projet pédagogique et veille à son application.
- Est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants, des animateurs et du personnel de service.
- Connaît la réglementation en vigueur pour l'organisation d'un accueil de loisirs.
- Assure la gestion financière, matérielle et administrative.
- A un rôle de formatrice auprès de son équipe et des stagiaires qui travaillent sur le centre.
- Assure le suivi et l'évaluation du stage pratique des animateurs stagiaires.
- Assure le lien entre les parents, les enfants, les animateurs, les élus, les partenaires
- Est responsable de sa structure.
- Dialogue avec les familles.
- Gère les conflits.
- A un rôle décisionnaire.
- Impulse l'équipe.
- A un devoir de réserve et de discrétion.

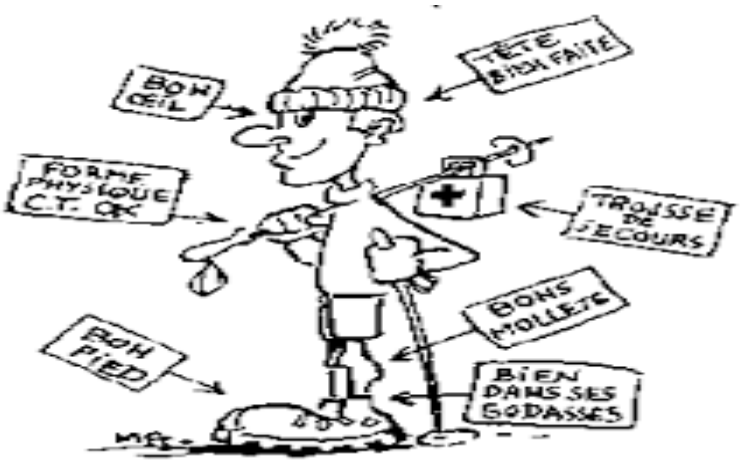

- ## *Les animateurs*

Son responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants qu'il a en charge.

- Doit prendre connaissance du projet pédagogique.
- Sont à l'écoute et organise la vie collective.
- Sont dynamique, disponible et ponctuel.
- Doit veiller au respect du matériel et des locaux.
- Elabore des projets d'activités variés et adaptés à son public, leur mise en place.
- Doit rendre compte (bilans)
- Sont une référence pour les enfants (vocabulaire, tenue vestimentaire…)
- Doit Veiller au rythme de l'enfant.
- Garder à l'esprit d'équipe.
- A plusieurs cordes à son arc.
- Accueille enfants et parents.
- Garanti le respect et les règles de vie.
- Participe aux réunions de préparation, d'évaluation et bilans.
- Connait la réglementation de base.

Le matériel

Pour le matériel d'activité, nous disposons d'une régie et réserve de matériel fongible ainsi que des jouets, des jeux de société et des jeux extérieurs. Nous utilisons beaucoup d'objets de récupération et veillons à limiter le gaspillage dans une volonté de sensibilisation à l'environnement. Ce matériel est renouvelé régulièrement en fonction des besoins, mais aussi des projets d'animation mis en place par les animateurs.

Le budget

Un budget de fonctionnement est attribué pour l'année par la CCBM. Il est voté par le conseil communautaire. Il est calculé d'après un budget prévisionnel établi selon les besoins évalués pour les animations.

Les repas

OISSEAU

L'accueil de loisirs fait appel à un prestataire « La Cuisine Evolutive » qui livre les repas en liaison froide. Avant de les mettre à chauffer, il faut obligatoirement prendre la température et noter l'heure de la mise en température. Les plats doivent atteindre les 63° en une heure maximum. La température et l'heure de fin seront également notées afin de les présenter en cas d'un éventuel contrôle des services sanitaires. Les repas sont commandés la veille avant 9 h 30.

CHATILLON

L'accueil de loisirs fait appel à un prestataire le ESAT de la COLMONT qui livre ses repas en liaison chaude et froide, en containers.

Les menus sont établis par le prestataire tout en respectant l'équilibre alimentaire. les régimes alimentaires et autres sont signalés .les repas sont commander le jour même.

Lors du repas, laisser l'enfant se servir mais il faut qu'il soit conscient, tout ce qu'il prend, il le mange. Il pourra apprendre à se servir des couverts en coupant ses aliments. Il doit être acteur tout au long du repas avec l'aide et les conseils éventuels des animateurs.

Lors des sorties, les parents fournissent les piques-niques. Ceux-ci sont mis individuellement dans des glacières par les parents.

.

Les normes de recommandations sont appliqués.

Chaque thème est développé et adapté à chaque tranche d'âges tout en respectant le rythme de l'enfant. Les activités seront adaptées à leurs âges ainsi qu'à leur niveau de fatigue. Elles pourront être individuelles ou collectives afin de susciter la curiosité de l'enfant.

Le Projet d'activité :

Les groupes :

Nous avons adopté un fonctionnement par groupe afin de respecter le développement physique et intellectuel des enfants :

- Les petits (maternelle) : 3-5 ans
- Les grands (primaire) : 6-11 ans. Les animateurs mettront en place des projets d'animation spécifiques à leur groupe, des projets répondant aux besoins éducatifs, aux attentes et aux capacités des enfants du groupe. Cette démarche permet dans un premier temps de connaître les enfants, pour les plus petits de les sécuriser, de leur apprendre la collectivité à leur rythme et d'adapter les activités à chacune des tranches d'âges.

Les thèmes :

Différents projets d'animation sont mis en place entre chaque période de vacances et sur chaque vacance. Les thèmes développés permettront aux enfants de s'évader, de traverser des univers fantastiques ou magiques, de découvrir le monde. Un thème commun à tout le centre sera développé et décliné en activités spécifiques, adaptées à chaque tranche d'âges. Un grand jeu sera proposé pour chaque période de vacances sur le thème convenu ainsi qu'une sortie. Ce grand jeu sera préparé par les animateurs d'un groupe, groupe différent à chaque fois. Les journées seront rythmées par des temps d'activités, de repas et des temps de pause. Les animateurs seront vigilants quant au respect du rythme de l'enfant en adaptant les activités à leur niveau de fatigue. Les activités proposées seront adaptées à l'âge des enfants et devront être suffisamment variées et organisées de manière à répondre aux besoins des enfants Elles viseront à stimuler la créativité individuelle et collective, la découverte, l'initiative, la curiosité de l'enfant.

Les projets d'activités :

Les bonnes questions à se poser avant de mettre en place une activité :

- La finalité de l'activité (pourquoi je fais cette activité ?)
- L'intérêt pour les enfants (avant de commencer, est-ce intéressant pour eux de participer à ce projet ?)
- Le nom de l'activité (trouver un nom sympa plutôt que "pâte a sel" ou "perles").
- Le nombre d'enfants concernés (le projet sera différent selon le nombre).
- L'adaptation à l'âge des enfants (prendre en compte leurs besoins, leurs envies selon leurs possibilités).
- Le lieu (dedans, dehors)
- La durée (15 minutes, 1 heure, 1 journée, etc. ?)
- . L'installation (sa durée et le lieu de cette préparation, de cette mise en place).
- La sensibilisation (elle n'est pas obligatoire mais elle permet aux enfants de se mettre dans l'ambiance, donc de réaliser une activité qui les motivera plus)
- Le matériel nécessaire (ballons, ciseaux, peinture...).
- Prévoir le déroulement et le contenu de l'activité.
- Respecter le rythme des enfants (en fonction de l'âge, de la fatigue, etc.).
- Prévoir le temps de rangement (l'activité se termine après le rangement).
- Prévoir un déroulement en sécurité (trouver un endroit sûr, prévoir une trousse de secours, prévoir des temps de repos, etc.).
- Nombre d'animateur

Activités :

- L'activité est un puissant élément pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maitriser son environnement. Nous favoriserons une démarche de projet et tenterons d'inscrire les activités dans un enchainement afin de leur donner du sens. De plus, notre programme n'est pas figé et si les enfants sont demandeurs et proposent des idées nouvelles, l'équipe d'animation devra savoir s'adapter.

- L'activité manuelle permet le développement personnel de l'enfant et également celui de son imagination. L'enfant est toujours très fier de montrer sa fabrication à ses parents. Une activité manuelle se prépare en amont, l'animateur doit préparer son matériel et l'espace nécessaire, dans la mesure du possible : présenter un modèle aux enfants. L'animateur fait participer les enfants au rangement. Le rangement fait partie intégrante de l'activité. L'animateur saura susciter l'intérêt du plus grand nombre, en éveillant la curiosité et en provoquant l'envie de faire, de jouer. Durant l'activité, l'animateur devra observer les enfants, être à l'écoute, faire avec eux sans faire à leur place, soutenir la motivation, évaluer.
- Les activités sportives et physiques qui placent l'enfant dans une situation de prise d'initiative (règle du jeu, arbitrage, découverte de l'activité…). Cela permet aussi de 17 développer le sens du « bouger pour sa santé » et permettent l'épanouissement de chaque individu dans un groupe durant un jeu collectif.
- Les activités de découvertes (sorties, visites…) permettent aux enfants de découvrir des choses nouvelles et de s'enrichir
- Les activités événementielles (anniversaire…) permettent de renforcer l'individu dans le groupe et de se retrouver pour des moments conviviaux.
- Les temps informels Les temps informels permettent à l'enfant de jouer seul, de jouer avec ses camarades, de ne rien faire, de rêver, de se poser. L'animateur accompagne l'enfant, il observe. Il peut proposer, sans imposer : une activité, un jeu.
- Les jeux sous ses différentes formes (sportifs, d'équipes, de société, de constructions…) sont très appréciés des enfants. Ils correspondent souvent à des moments forts dans leur journée. Le jeu permet à l'enfant de : - Travailler et découvrir par le plaisir. - Découvrir et s'ouvrir au monde et aux autres. - Apprendre à gérer et dépasser les tensions liées à la socialisation et à ses frustrations. - Le jeu permet à l'enfant de se socialiser. - Inventer, créer, transformer - Travailler la concentration. - Organiser sa pensée et son intelligence - Apprendre à respecter des règles, les autres, on se confronte, on

gagne, on perd Il existe toute sorte de jeux, tous sont bons pour le développement de l'enfant. Chaque jeu permet à l'enfant de travailler et de mettre en œuvre des compétences différentes. Plus les jeux sont variés plus ils sont profitables à l'enfant.

Evaluation

L'équipe d'animation se réunit à chaque période de vacances et fin de chaque période de mercredis Ces réunions ont pour but : - D'analyser notre travail et nous pourrons être amené à faire des changements dans le fonctionnement - De mettre en place de nouveaux projets - D'échanger sur les enfants - D'échanger sur les points positifs et négatifs. Un projet n'est jamais figé. Des bilans réguliers nous permettront de réajuster nos actions pour répondre, au plus juste, aux besoins des enfants. Des réunions de régulation pourront, également, être mises en place, à la demande de chacun des membres de l'équipe, si nécessaire.

Les critères :

Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités…

Qualitatifs : retour des enfants, évolution de l'enfant, relation au sein du groupe et de l'équipe d'animation, intégration des règles de vie…

Les outils - Grille d'évaluation

- Il est difficile de trouver des outils qui permettent de mesurer l'impact de nos interventions et la réalisation de nos objectifs si ce n'est qu'a travers le retour des parents, des enfants, des animateurs. La synthèse des réponses nous permet de cibler les points de satisfaction et de prendre en compte les éventuelles problématiques.

L’organisation d’une journée pendant les vacances scolaires.

de 7 h 30 à 9 h

L’accueil des enfants se fait de façon échelonné. Ce moment permet aux enfants d’arriver et de s’installer à son rythme. L’enfant pourra choisir entre diverses activités. C’est aussi un temps de parole.

C’est aussi l’accueil des parents (prises de consignes et entre autre qui doit récupérer l’enfant le soir

de 9 h à 9 h 30

Les enfants devront ranger leurs jeux afin de préparer les activités. Un appel sera effectué afin de finaliser le pointage de présence des enfants.

Les repas seront ensuite commandés.

de 9 h 30 à 11 h 30

Les enfants sont pris en charge afin de participer à l’activité prévue.

de 11 h 30 à 12 h

Petits jeux collectifs ou jeux extérieurs en fonction de la météo.

de 12 h à 12 h 15

Les animateurs accompagnent les enfants aux toilettes et s’assurent que les mains soient bien laver avant le repas.

de 12 h 15 à 13 h

Lors des repas, les grands peuvent se servir l'entrée mais tous ce qu'ils mettent dans leur assiette, ils le mangent. Cela permet aux enfants de gérer ce qu'ils sont capables de manger et qu'ils faut mieux en reprendre une deuxième fois. Il ne faut pas avoir les yeux plus gros que le ventre. Par contre, chacun sera amené à goûter les différents plats.

de 13 h à 14 h

Ce moment est important dans la journée. Il permet aux enfants d'avoir un temps calme. Ils peuvent lire, colorier, écouter de la musique, jouer. C'est aussi l'accueil ou le départ des enfants qui sont inscrits en ½ journée.

de 13 h 15 à 15

Les petits profitent de ce moment pour une petite sieste.

de 14 h à 15 h 30

Pour les plus grands, une activité est proposée.

A 15 h

Le réveil des petits se fait d'une façon échelonné.

de 15 h 30 à 16 h

Petits jeux collectifs ou jeux extérieurs en fonction de la météo.

de 16 h à 16 h 30

Passage aux toilettes et lavage des mains avant d'aller goûter. C'est un temps de pause avant la fin de la journée. C'est un moment où l'on peut discuter avec eux sur le déroulement de leur journée.

de 16 h 30 à 19 h

Les enfants partent de façon échelonnée. C'est un moment de liaison entre les animateurs et les parents. Faire le point sur le déroulement de la journée de leur enfant.

Des activités libres intérieures ou extérieures sont mises en place en fonction du nombre d'enfants.

L'organisation d'une journée les mercredis

de 7 h 30 à 9 h

L'accueil des enfants se fait de façon échelonné. Ce moment permet aux enfants d'arriver et de s'installer à son rythme. L'enfant pourra choisir entre diverses activités. C'est aussi un temps de parole.

C'est aussi l'accueil des parents (prises de consignes et entre autre qui doit récupérer l'enfant le soir

de 9 h à 9 h 30

Les enfants devront ranger leurs jeux afin de préparer les activités. Un appel sera effectué afin de finaliser le pointage de présence des enfants.Il est demandé aux groupes qui sera de service pour dresser la table le midi.

Les repas seront ensuite commandés.

de 9 h 30 à 11 h 30

Les enfants sont pris en charge afin de participer à l'activité prévue.

de 11 h 30 à 12 h

Petits jeux collectifs ou jeux extérieurs en fonction de la météo.L'enfant désigné du matin drese la table pour le repas .

. de 12 h à 12 h 15

Les animateurs accompagnent les enfants aux toilettes et s'assurent que les mains soient bien laver avant le repas.

de 12 h 15 à 13 h de 13 h à 14 h

Lors des repas, les grands peuvent se servir l'entrée mais tous ce qu'ils mettent dans leur assiette, ils le mangent. Cela permet aux enfants de gérer ce qu'ils sont capables de manger et qu'ils faut mieux en reprendre une deuxième fois. Il ne faut pas avoir les yeux plus gros que le ventre. Par contre, chacun sera amené à goûter les différents plats.

Ce moment est important dans la journée. Il permet aux enfants d'avoir un temps calme. Ils peuvent lire, colorier, écouter de la musique, jouer. C'est aussi l'accueil ou le départ des enfants qui sont inscrits en ½ journée. C'est le moment aussi de connaître l'enfant qui sera pour la distribution pour le gôuter.

de 13 h 15 à 15 h

Les petits profitent de ce moment pour une petite sieste.

de 14 h à 15 h 30

Pour les plus grands, activité du programme est proposée.

A 15 h

Le réveil des petits se fait d'une façon échelonné.

de 15 h 30 à 16 h

Petits jeux collectifs ou jeux extérieurs en fonction de la météo

de 16 h à 16 h 30

Passage aux toilettes et lavage des mains avant d'aller goûter. C'est un temps de pause avant la fin de la journée. C'est un moment où l'on peut discuter avec eux sur le déroulement de leur journée.

de 16 h 30 à 19 h/ 19h45

Les enfants partent de façon échelonnée. C'est un moment de liaison entre les animateurs et les parents. Faire le point sur le déroulement de la journée de leur enfant.

Des activités libres intérieures ou extérieures sont mises en place en fonction du nombre d'enfants.

Comportement à adopter :

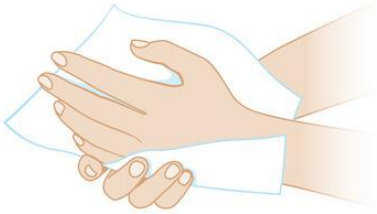

- Accompagner les enfants aux toilettes avant et après le repas, avant de prendre le car et à chaque activité
- Veiller à ce qu'ils se lavent les mains après le passage aux toilettes et avant de prendre le goûter et le repas.

- PROTOCOLE SANITAIRE :

COVID 19

Les règles du protocole Sanitaire ont été assouplie mais nous restons vigilant et continuons à pratiquer toujours des règles d'hygiéne.

Rappel sur la sécurité :

Sortie

- Indiquer sur la porte d'entrée du centre le nombre d'enfants, le nombre d'animateurs, le nom du transporteurs (1 feuille de chaque groupe sera transmis au chauffeur)
- La destination et les horaires de départ et de retour
- Une trousse à pharmacie pour chaque groupe
- Des bons nécesssaires au règlement de la sortie
- Fiche sanitaire
- De l'eau
- Verre en plastique
- Appareil photos
- Le goûter
- Le portable

Dans le car

- Compter les enfants
- Vérifier que les enfants aient mis leurs ceintures
- Enlever les manteaux ou pull suivant la chaleur extérieure
- Placer les animateurs devant les portes de sorties

En cas de canicule

- Faire boire les enfants régulièrement.
- Jouer à l'ombre où rester à l'intérieur.
- Préférer les activités manuelles aux activités sportives.
- Mettre une casquette.
- Crème solaire.
- Habits léger .

Sécurité

- Faire l'appel avant le début de l'activité (matin, midi et soir).
- En sortie, compter les enfants régulièrement .
- Au niveau des aires de jeux, être très vigilant. Ne pas hésiter à reprendre les enfants. Regarder si les jeux ne sont pas abîmés ; s'ils sont dangereux, interdire aux enfants d'y aller et prévenir le service technique.
- Trajet sur la route : les enfants sont rangés deux par deux avec un animateur devant et un derrière. Pour passer les passages piétons, mettre un animateur de chaque côté. Chaque animateur doit se munir d'un gilet jaune.
- Faire attention lorsqu'il y a un point d'eau. Poser des limites aux enfants dès le départ.

Sortie piscine

- Les baignades sont autorisées seulement dans les piscines et lieu de Baignades aménagées
- Réceptionner les enfants dans les douches avant la baignade. Les animateurs sont devant les enfants sur le bord du bassin.
- Prévenir le maître nageur de notre présence
- Compter les enfants régulièrement
- Les enfants devront être équipés de ceintures ou brassard s'ils n'ont pas de brevet de natation.

ENCADREMENT :

1 animateur pour 8 pour les + 6 ans

1 animateur pour 5 pour les – 6 ans

Nous avons pris connaissance du plan vigipirate envoyé par la DDCSPP

Afficher les comportement à tenir ainsi que les règles de vigilance .

Mis en place d'une sonnette à la porte des l'Accueils de loisirs .

N° de téléphones d'Urgence

SAMU - 15

Pompiers - 18

Gendarmerie – 15

Allo enfance maltraitée – 119

La préfecture – 02.43.01.50.00

Centre anti poison (Angers) - 02.41.41.21.21

ARS (agence régionale de la santé) – 0800 277 303

Maison Médicale Gorron – 02.43.08.65.54

DDCSPP/DSV – 02.43.67.27.30

Conclusion

Le domaine de l'animation n'est pas figé, nous évoluons constemment c'est pourquoi nous essayons de suivre le projet pédagogique tout en sachant pertinemment les aléas du temps .

La priorité c'est le bien être des enfants.